

Le texte de théâtre en 10 mots (niveau 6e)

I. La création du texte

Dramaturge : auteur d'un texte dramatique ou, parfois, collaborateur du metteur en scène, chargé de la traduction ou de l'adaptation d'un texte.

Dramaturgie : art de composer des pièces.

II. Les informations extérieures au texte

Acte : division d'une pièce qui s'explique par un changement de temps ou de lieu. Deux actes sont séparés par un intervalle : le déroulement de l'action est interrompu un moment et peut reprendre en un autre lieu.

Scène : division d'un acte qui s'explique par l'entrée ou la sortie d'un personnage.

Didascalie : indication de mise en scène qui permet de préciser la situation de l'action (lieu et moment) et l'attitude des personnages (déplacements, gestes, mimiques et ton). Elle est écrite en italiques, parfois aussi entre parenthèses, pour la distinguer du texte à dire. Elle se présente sous forme d'une phrase nominale ou en abrégé.

Distribution : liste des personnages figurant au début d'une pièce, mais aussi répartition des rôles entre les acteurs.

Rôle : ensemble des répliques que l'acteur doit mémoriser, réciter et interpréter pour incarner un personnage.

Personnage : l'étymologie latine éclaire le sens de ce mot ! *Persona* est un nom qui désigne un « masque » ; *agere* est un verbe qui signifie « agir ». Sur la scène antique, le personnage est donc celui qui porte un masque pour incarner un être imaginaire. Aujourd'hui, les masques sont tombés, mais les mimiques de l'acteur font oublier sa personne sous les traits du personnage qu'il incarne.

III. Les paroles des personnages

Réplique : parole prononcée par un personnage pendant un dialogue.

Dialogue : suite de paroles échangées par les personnages. Pendant une représentation théâtrale, les spectateurs regardent l'action dans laquelle sont engagés les personnages et écoutent les paroles qu'ils échangent. L'histoire présentée sur scène passe donc essentiellement par les paroles rapportées au discours direct, mais sans jamais utiliser de guillemets et de verbe introducteur, comme ce serait le cas dans un texte narratif.